Visioconférence organisée par le Mémorial de la Shoah, le 20 décembre 2020 et animée par Laurent Larcher, « *Écrire l'histoire de la guerre et des violences de masse à partir des sources enfantines* », autour de l'ouvrage d'Hélène Dumas « *Sans ciel ni terre : paroles orphelines du génocide des tutsi (1994- 2006)* ». Dialogue avec l'historienne Manon Pignot, spécialiste de l'expérience enfantine de la guerre et de la Première Guerre mondiale, qui éclaire la violence génocidaire à travers l'expérience, le vécu des enfants Tutsi.

Le programme d'Histoire de Terminale, thème 4 « Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits », chapitre 1 « Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux » invite à réfléchir sur les crimes de masse et les génocides, notamment le génocide des Tutsi au Rwanda. Par ailleurs, le programme d'Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques de Terminale, thème 3 « Histoire et mémoires », axe 2 « Histoire, mémoire et justice », jalon « La justice à l'échelle locale : les tribunaux gacaca face au génocide des Tutsi » permet à l'enseignant de s'interroger sur le rôle et les enjeux des juridictions locales sur la mémoire du génocide et sur les rescapés Tutsi.

Laurent Larcher introduit cette conférence en soulignant l'importance de ce livre qui donne la parole à des enfants âgés de 8 à 14 ans en 1994 et cite quelques extraits :

« Nous mourûmes à l'instant même où nous assistâmes à la mort de ceux qui nous avaient mis au monde »

« Ces souvenirs me rongent le cœur »

« Papa n'aie crainte, console-toi, je ne t'oublierai jamais »

Comment le livre d'Hélène Dumas, *« Sans ciel ni terre : Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006) »*, fait-il résonnance avec les travaux de recherche ?

Hélène Dumas souligne qu'il s'agit d'un ouvrage qui n'a pas de conclusion. Il faut des lecteurs pour lire et apprendre ce qu'il s'est passé au Rwanda en 1994. Le processus de construction de l'ouvrage ne répond pas, au départ, à une volonté spécifique de travailler sur le sort réservé aux enfants durant le génocide. Cela est plutôt le fruit d'une rencontre, par un accès aux fonds d'archives de la bibliothèque de la Commission nationale de lutte contre les génocides, dans lesquels elle a découvert 105 de ces cahiers d'orphelins. Une rencontre avec cette écriture, avec la matérialité de l'évènement, dans ses temporalités longues. Elle évoque également une volonté plus générale, celle d'intégrer l'expérience des victimes à l'historiographie du génocide des Tutsi. A travers cette source, on peut voir à l'œuvre la mise en acte du racisme sur le corps des victimes. Les cahiers se réfèrent à ces interactions entre les tueurs et leurs victimes. Les victimes sont des acteurs sociaux, des sujets agissants dans le génocide. Ces cahiers ont été rédigés douze ans après le génocide, en avril 2006. Le contexte de prise d'écriture est à rappeler. C'est d'abord une ONG rwandaise, AVEGA, qui a pris l'initiative de réunir une centaine d'orphelins issus de la région de l'Est, dans une perspective testimoniale, pour qu'ils racontent les souvenirs de leur expérience du génocide. Le contexte d'avril 2006 est très particulier, c'est une période de

commémoration et le début des procès gacaca sur les collines, ce qui explique une certaine crainte des scripteurs pour leur sécurité, 2006 étant marquée par de nombreux assassinats de rescapés tutsi sur les collines rwandaises. La source se présente sous la forme de deux mille feuillets, dans une graphie plus ou moins appliquée, très souvent hésitante lorsqu'il s'agit du récit de la mise à mort des parents. Hélène Dumas fait le choix d'anonymiser les scripteurs. Par ailleurs, ces cahiers suivent la même trame narrative, la vie d'avant, pendant et après le génocide. Ces enfants ont en grande majorité entre 10 et 12 ans en 1994, deux tiers sont des jeunes filles. Il s'agit, pour l'historienne, de s'interroger sur cette écriture rétrospective de leur expérience. Ce sont des textes écrits au présent, les scripteurs en 2006 se définissent comme des enfants, comme si le génocide les avait figés dans une enfance éternelle. Le génocide est raconté à travers des scènes vivantes. Elle insiste sur les difficultés de traduction de la langue de ces écrits et les nombreuses recherches effectuées en botanique et en zoologie pour situer les espaces et appréhender les paysages très particuliers dans l'Est du Rwanda. Il s'agit d'une co-traduction avec deux rescapés du génocide pour connaitre la langue, les expressions mobilisées par les scripteurs. La langue témoigne de l'abolition de la frontière entre l'homme et l'animal, et du processus d'animalisation très forte ressentie pendant le génocide. Elle montre la qualité littéraire de ces textes malgré leur dureté et leur brutalité. Une volonté de proposer une histoire du génocide à partir de ces textes, en bannissant toute expression de pathos. Leur parole se suffit à elle-même. L'historienne privilégie une entrée dans la matérialité brute du génocide avec une puissance affective et cognitive. Elle cite Rithy Panh et son ouvrage, ***La paix avec les morts***, qui propose une définition du négationnisme « l'entrée du négationnisme, ce n'est pas le doute, ce n'est pas le mensonge, ce n'est pas l'ignorance, c'est l'abstraction ». Ce travail d'histoire à partir de ces cahiers permet de supprimer l'abstraction. Elle lit un extrait de ces cahiers, celui d'une jeune fille qui avait 7 ans en 1994 « Celui qui raconte la nuit est celui qui l'a vue, (…) j'ai vu les humains tuer les autres humains. »

Manon Pignot éclaire cette analyse en montrant que les écrits de ces jeunes enfants ont une fonction mémorielle. Ces textes-témoignages, récits à la première personne sont des « linceuls de papier » (expression d'Hélène Dumas). C'est un livre important pour le champ historique des études sur l'enfance, et sur l'enfance confrontée aux violences de guerre et aux violences génocidaires. Jusqu'aux années 1990, l'histoire de l'enfance était abordée par le biais de son encadrement familial, scolaire, médical, mais depuis les années 2000, les enfants sont perçus comme des acteurs sociaux à travers la question de leur expérience de guerre ou du génocide. Ils deviennent producteurs de sources pour les historiens. Les sources enfantines sont des sources historiques, ce sont des dessins, des témoignages, des journaux intimes. Le travail de constitution du corpus par Hélène Dumas a été un travail de longue haleine. C'est un corpus exceptionnel de deux mille feuillets de plus de 250 cahiers, très bien conservé. Elle souligne la concordance de ces cahiers, la concordance entre les témoignages, qui ensemble, font récit. C'est un récit commun d'une expérience commune, le génocide des Tutsi. Elle évoque l'hypermnésie collective, les scripteurs sont encore dans l'évènement. Aussi, ce corpus montre la place spécifique des enfants dans le dispositif génocidaire, qui étaient des cibles privilégiées. Ces enfants ont été exposés à la mort et à leur propre mort. Ce corpus permet d'interroger la société rwandaise, le génocide comme évènement collectif et pas seulement du point de vue de l'expérience enfantine, mais comme une expérience sociale globale, dans sa temporalité spécifique, dans son caractère ordinaire de cette violence adressée aux Tutsi.

Laurent Larcher : C'est l'histoire d'une enfance dévastée. Qu'est-ce qu'un génocide à hauteur d'enfant ?

Hélène Dumas explique que les enfants tiennent une place centrale dans toute politique génocidaire car l'enjeu premier est de rompre la filiation. Les enfants représentent l'avenir de cette communauté, donc ils deviennent, ainsi que les femmes, des cibles privilégiées des tueurs. Elle cite l'historien Christian Ingrao qui précise que durant l'été 1941, les femmes et les enfants juifs sont également assassinés en masse comme les hommes adultes. Ces récits témoignent de l'effondrement du monde des adultes car ils se révèlent être une menace mortelle.

Manon Pignot souligne que les sources enfantines, dans leur simplicité, peuvent permettre de documenter ce que signifie la dévastation traumatique de l'expérience génocidaire. Elle se réfère aux dessins collectés et publiés par Serge Baqué dans son ouvrage « ***Dessins et destins d'enfants- Jours après Nuit*** ». Ce sont des dessins réalisés dans le cadre de soins, d'une cure thérapeutique d'enfants rescapés. L'exemple du dessin de Béata qui est un autoportrait, montre la destruction de la psyché.

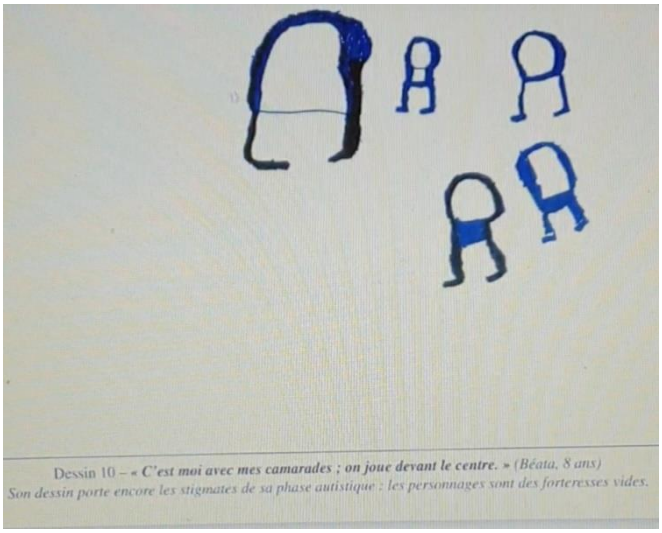

Dessin 10 – « ***C'est moi avec mes camarades ; on joue devant le centre.*** » (*Béata, 8 ans*)
Son dessin porte encore les stigmates de sa phase autistique : les personnages sont des forteresses vides.

Laurent Larcher : Dans le livre, il y a aussi la question des parents qui est omniprésente. Comment entrer dans l'absence parentale lorsqu'on est enfant ?

Hélène Dumas évoque le premier chapitre dans lequel le récit de la vie d'avant le génocide débute par la description des cercles familiaux amputés, disparus. Une description très fine des structures familiales, des parentés, les parents, les oncles, les tantes, les fratries nombreuses, qui fait prendre conscience de l'immensité de la perte. La figure du père est plus prégnante lorsqu'il s'agit de témoigner de l'absence.

Selon **Manon Pignot**, de nombreux enfants ne connaissent pas le lieu où se trouvent les corps de leurs disparus, donc n'ont pas de lieu de recueillement. Dans la période de l'après génocide, elle met l'accent sur la perversité des voisins qui interdisent à ces rescapés la possibilité d'un recueillement. Le génocide provoque un effet d'inversion, les enfants plus fragiles vont survivre contrairement aux adultes, certains enfants vont se retrouver en posture de parents, constituant des « familles alternatives ».

Laurent Larcher : Comment ces cahiers d'écoliers témoignent-ils des moyens mis en œuvre pour les détruire ?

Hélène Dumas montre la défiance des enfants envers tous les adultes. Dans l'un des textes du corpus, une petite fille évoque sa confiance en des êtres inanimés (arbres) ou en d'autres enfants. Des liens peuvent être noués avec des associations comme l'AERG (Association des Etudiants Rescapés du Génocide) qui a créé des familles fictives pour soutenir les plus vulnérables surtout pendant les vacances scolaires.

Manon Pignot, quant à elle, précise que la résilience est limitée dans le cas des enfants rescapés. Elle constate une permanence de la douleur et des images du génocide. Certains rescapés se sentent « enfermés » dans l'expérience génocidaire. Le livre d'Hélène Dumas donne à entendre l'épaisseur du désespoir et l'image de la prison intime.

Finalement, ce corpus permet de sortir de la chronologie objective du génocide pour entrer dans des temporalités subjectives. La parole des enfants est spécifique car elle procède d'une expérience particulière du génocide.

Dalila CHALABI